

RÉFÉRENTIELS

Opérateur en Prévention, Surveillance et Intervention Armées

Site sensible avec armement de catégorie B (AdP + AdE) + D
(OPSIA 3)



RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

DOMAINE D'ACTIVITÉS 1 : ASSURER LA PRÉVENTION ARMÉE

<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 1</p> <p style="text-align: center;">PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE</p> <p><i>L'OPSIA doit nécessairement maîtriser, appliquer et faire appliquer la réglementation spécifique relative à son emploi dans le domaine de la sécurité armée</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but d'éviter tout comportement dangereux ou délictueux dans le service,</p> <p style="text-align: center;">SE CONFORMER STRICTEMENT À LA RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE EN VIGUEUR DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE</p> <p style="text-align: center;">en contrôlant en permanence son application</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et l'application de ces savoirs de références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer le régime de l'acquisition et de la détention d'armes et de munitions ▪ Distinguer les différentes catégories d'armes et les conditions générales de leur acquisition et détention ▪ Maîtriser les autres cadres juridiques d'utilisation des armes, notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre ▪ Maîtriser les règles de stockage et de traçabilité des armes ▪ Appliquer les procédures et les configurations de stockage propres aux armes de catégorie B et D (coffres, armoire fortes) ▪ Appliquer les procédures de traçabilité des armes de catégorie B et/ou D ▪ Maîtriser les principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'arme ▪ Appliquer les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure relatives à l'armement des agents privés de sécurité 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation éliminatoire QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées = MESPC) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie les textes réglementaires et de lois régissant son emploi (dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure) ▪ Connaît les cadres juridiques d'utilisation des armes, notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre ▪ Connaît et applique strictement la réglementation en vigueur ▪ Maîtrise et applique strictement le cadre juridique relatif au stockage et à la traçabilité des armes ▪ Maîtrise la réglementation relative à l'usage des armes ▪ Opte pour l'usage des armes de façon
---	---	---	---

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> graduée, adaptée et en dernier recours ▪ Maîtrise et se conforme strictement aux conditions et modalités d'acquisition, de détention, de conservation, de transport et d'usage des armes susceptibles d'être utilisées ▪ Connaît les sanctions encourues en cas de non-respect de ces conditions

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p align="center">ACTIVITÉ 2</p> <p align="center">PRÉVENTION DE SITUATIONS SENSIBLES OU À RISQUE(S)</p> <p align="center">A - 2.1</p> <p align="center">GESTION DU STRESS</p> <p align="center"><i>L'OPSIA doit garder le contrôle de ses réactions face à une situation tendue</i></p>	<p align="center">Dans le but de maintenir l'enjeu opérationnel face à des situations sensibles,</p> <p align="center">ANTICIPER ET SURMONTER SON STRESS</p> <p align="center">en conduisant les missions avec l'armement de service</p> <p align="center"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p align="center"><u>En situation de prévention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler ses émotions, en particulier avec ses armes de service ▪ Repérer les signes avant-coureurs du stress et ses causes ▪ Comprendre le processus ▪ Identifier son point d'équilibre ▪ Tester et évaluer sa propre résistance au stress ▪ Identifier les outils efficaces et adaptés à sa personnalité, à ses modes de fonctionnement et au contexte pour atténuer le stress ▪ Comprendre l'influence de ses sensations sur sa prise de décision ▪ Maîtriser ses prises de décision et l'emploi de son armement en situation de stress 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p align="center">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie et prend en compte tout stress normal ou dépassé ▪ Mobilise au mieux ses ressources physiques et psychologiques selon les situations avec et sans armement ▪ Évalue son stress et le maîtrise en adaptant sa technique personnelle de respiration, de relaxation ou de tout autre palliatif ▪ Poursuit la mission ▪ Au retour de mission ou en fin de journée, applique le principe de récupération physique et mentale ▪ Aborde positivement les contacts avec le public tout en manœuvrant avec son armement ▪ Réduit le stress collectif en

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			développant la communication et la synergie au sein de l'ÉSIA <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est conscient de l'effet de ses émotions sur ses décisions et l'emploi d'armement

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 2.2</p> <p>PRÉVENTION VERBALE</p> <p><i>L'OPSIA adapte sa communication aux besoins de la situation</i></p>	<p>Dans le but d'informer le public ou de transmettre des consignes de prévention,</p> <p>COMMUNIQUER AVEC LE PUBLIC</p> <p>en adaptant son message à la situation locale et aux éléments de langage prescrits</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de prévention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir le public à distance verbale pour préserver son intégrité et son armement ▪ Opter pour une communication bienveillante et structurée, malgré les impératifs de la mission ▪ Identifier les différentes phases de l'échange verbal ▪ Faire preuve de professionnalisme ▪ Respecter les éléments de langages transmis ▪ Développer une attitude d'écoute active ▪ Recueillir des informations auprès du public ▪ Communiquer en respectant strictement les règles de confidentialité 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilise une posture adaptée à la situation, à distance respectable du public ▪ Surveille l'évolution de la situation ▪ Se montre, en toute circonstance, ferme mais courtois, respectueux, professionnel et digne à l'égard du public ▪ Adopte un bon équilibre entre fermeté et sérénité ▪ S'interdit toute familiarité ou toute discrimination, quelle qu'elle soit ▪ Communique avec empathie, en pratiquant l'écoute active et en promouvant l'action de son service ▪ Respecte la confidentialité

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rassure et atténue le stress ▪ Tient compte de la culture de l'interlocuteur

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 2.3</p> <p>GESTION DES CONFLITS</p> <p><i>Dans ses missions, l'OPSIA est régulièrement en contact avec le public. Il doit, en toutes circonstances, garder le contrôle de la situation en adoptant une stratégie de résolution des conflits et d'apaisement</i></p>	<p>Dans le but de pouvoir régir une situation conflictuelle,</p> <p>RÉALISER UNE ANALYSE COMPORTEMENTALE DANS L'ACTION D'ANTICIPATION</p> <p>ÉTABLIR UNE STRATÉGIE DE NÉGOCIATION, D'INTERCESSION ET D'APAISEMENT</p> <p>en se conformant à l'éthique professionnelle</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de prévention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les procédés d'analyse comportementale ▪ Anticiper et détecter une situation conflictuelle ▪ Comprendre et mesurer les enjeux du conflit ▪ Maintenir toute personne extérieure à distance verbale, pour préserver son armement ▪ Communiquer avec le public (adapter sa communication verbale et non verbale) ▪ Déceler toute manœuvre potentielle de son interlocuteur ▪ Adopter une démarche positive ▪ Exploiter les possibilités de résolution de conflits ▪ Gérer des violences verbales et des comportements agressifs ▪ Maintenir une attitude stable, posée et rassurante ▪ Prendre en compte et de réagir selon la culture de l'interlocuteur ▪ Utiliser des personnes « ressources » en cas de besoin ▪ Poursuivre l'objectif principal de la mission 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se montre calme, ferme et déterminé face à toutes les situations, même violentes ▪ Maintient à distance toute personne extérieure ▪ Contrôle son comportement et évite toute agressivité ▪ Détecte et prend en compte tout comportement conflictuel ▪ Se montre courtois et poli ▪ Agit avec intelligence pour faire descendre la pression ▪ Adapte sa communication verbale et non verbale

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 2.4</p> <p>PRÉVENTION DU RISQUE POST-TRAUMATIQUE</p> <p><i>L'OPSIA doit tenter de prévenir le stress post-traumatique grâce aux outils mis à sa disposition</i></p>	<p>Face à un événement majeur fortement déstabilisant,</p> <p>SE PRÉMUNIR CONTRE LE SYNDROME POST-TRAUMATIQUE</p> <p>en mobilisant au mieux ses ressources physiques et psychologiques</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de prévention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appréhender l'Etat de Stress Post-Traumatique (ESPT), ▪ Repérer les symptômes ▪ Mobiliser ses ressources physiques comme psychologiques et réguler ses émotions en utilisant la Technique d'Optimisation du Potentiel (TOP) ▪ Identifier les facteurs de protection de l'ESPT et les développer (proactivité) ▪ Développer les attitudes émotionnelles et communicationnelles à adopter suite à un événement potentiellement traumatisant ▪ Appliquer et faire appliquer, au sein de son équipe, l'écoute, l'empathie et le soutien ▪ Consulter un médecin dès lors que son propre équilibre psychologique ou celui d'un de ses équipiers se dégrade 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaît les caractéristiques de l'ESPT et ses symptômes ▪ Connaît et utilise les TOP pour faire face aux situations d'urgence et au stress ▪ Se montre proactif en recherchant des parades personnalisées au stress professionnel ▪ Identifie les signes de stress majeur, chez lui comme chez ses équipiers ▪ Communique en permanence avec ses pairs, en se soutenant mutuellement ▪ A intégré la nécessité de consulter en cas d'instabilité psychologique liée à l'exercice de la profession et de l'emploi des armes

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 3</p> <p>PRÉVENTION D'ACTION(S) TERRORISTE(S)</p> <p><i>L'OPSIA vise à la conservation d'un temps d'avance face à la menace terroriste</i></p>	<p>Dans le but d'empêcher, ou tout au moins d'entraver une agression,</p> <p>IDENTIFIER UN RISQUE OU UNE MENACE TERRORISTE POTENTIELLE</p> <p>en accumulant et en croisant des informations opérationnelles</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de prévention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser l'environnement en prenant en compte les nouvelles menaces technologiques (drones, cyberterrorisme, etc.) ▪ Repérer/discerner toute personne potentiellement dangereuse en analysant son comportement ▪ Identifier son équipement et les niveaux de risque associés [arme(s) par destination, arme blanche, arme à feu, engin explosif improvisé, SBIED, SVBIED, véhicule, etc.] ▪ Appliquer les principes de base de la gestion de crise selon la situation ; ▪ Développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face à la menace ▪ Restituer les actes réflexes face au danger terroriste ▪ Mettre en sûreté le site en bloquant les issues en cas d'attaque extérieure ▪ Mettre en confinement et/ou évacuer en cas d'attaque intérieure ▪ Sécuriser les lieux en cas de découverte d'objet(s) potentiellement dangereux ▪ Alerter et renseigner les forces de sécurité/de l'ordre 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reste vigilant en permanence ▪ Reste prudent face à des informations non-officielles ▪ Repère les personnes au comportement atypique ou suspect ▪ Identifie les différentes ressources utilisées par les terroristes (armes de tous types, explosifs, etc.) En se basant sur les connaissances acquises ▪ Réagit de façon adaptée et raisonnée. ▪ Considère les modes opératoires terroristes dans le déroulement de ses missions (attaque informatique, attentat suicide, jet de grenade en zone à forte concentration de

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réagir à tout incident et en rendre compte à la hiérarchie ▪ Éviter les mouvements de panique ▪ Prendre les mesures conservatoires pour la préservation des preuves juridiques et indices (gel des lieux) ▪ Proposer une évolution des procédures ou des protocoles pour éviter le renouvellement d'un incident ou dysfonctionnement 		<p>population, prise d'otages, EEI, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réagit à tout incident et rend compte à sa hiérarchie ▪ Bloque les issues en cas d'attaque extérieure ▪ Met en confinement et/ou fait évacuer en cas d'attaque intérieure ▪ Alerte sans délai les forces de sécurité/de l'ordre ▪ Prend les mesures conservatoires et « gèle » les lieux en préservant les indices, autant que faire se peut ▪ Propose, chaque fois que possible, des évolutions de procédure pour éviter le renouvellement d'un incident ou dysfonctionnement

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p align="center">ACTIVITÉ 4</p> <p align="center">PRÉSERVATION DE L'ARMEMENT</p> <p><i>L'OPSIA doit tout mettre en œuvre pour s'opposer au vol ou à l'arrachement de son armement de service</i></p>	<p align="center">Afin de se garder de toute velléité de vol ou d'arrachement,</p> <p align="center">PROTÉGER ACTIVEMENT SON ARMEMENT</p> <p align="center">en appliquant les procédés et techniques appropriés</p> <p align="center"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p align="center"><u>En situation de prévention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Protéger et sécuriser son armement ▪ Maintenir/rétablir la distance verbale avec tout individu extérieur ▪ Observer son environnement direct ▪ Dégager son (ses) arme(s) sur une tentative de saisie ou d'arrachement 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p align="center">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapte les modalités de sécurisation de l'armement ▪ Exécute les opérations courantes en préservant son arme de toute possibilité d'arrachement ou de saisie ▪ Observe l'environnement immédiat et sa périphérie en permanence ▪ Porte les armes à la ceinture, dans leur étui/holster ou avec leur sangle de transport ▪ Les protège et les sécurise (en particulier l'arme de poing) avec un dispositif de rétention/anti-arrachement

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintient tout intervenant extérieur à distance verbale ▪ Fixe l'agresseur, restitue la technique de dégagement et le remet à distance verbale ▪ Identifie et restitue rapidement les possibilités de dégagement sur saisies du corps et de l'arme par coups d'arrêt ▪ En cas de nécessité, respecte le concept de riposte graduée ▪ Maintient la liaison avec le chef d'élément ou son (ses) équipier(s) pour s'alerter mutuellement

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 5</p> <p>PRÉSERVATION DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES</p> <p><i>L'OPSIA doit préserver efficacement les données sensibles auxquelles il a accès dans l'exercice de ses fonctions</i></p>	<p>Dans le but de garantir la confidentialité des informations opérationnelles,</p> <p>PROTÉGER LE SECRET</p> <p>en respectant les règles de prudence et de précaution</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de prévention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Respecter les règles strictes de confidentialité des informations (utilisation du téléphone portable, de l'internet de loisirs, des réseaux sociaux, etc.) Ne pas divulguer d'information sensible (photos ou écrits relatifs aux installations de protection, horaires de rondes, identités des acteurs de la sécurité, etc.) Se conformer aux règles d'hygiène cybernétique (mots de passe, antivirus, etc.) 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) Évaluation QCM, QCR et QCD Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) Restitutions technico-opérationnelles <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse du livret 2 Entretien avec le jury de certification de FPSG Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Se montre discret en toute occasion, notamment sur les faits, les personnes, les documents en lien avec sa fonction Authentifie systématiquement ses interlocuteurs lors des échanges téléphoniques Ne divulgue pas d'information à des personnes étrangères à l'organisation de protection Respecte les bons usages au téléphone, sur les réseaux sociaux ou lors de ses discussions Change régulièrement ses mots de passe sur l'internet de loisir et met à jour son antivirus

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 6</p> <p>MAINTIEN DES COMPÉTENCES</p> <p><i>L'OPSIA est tenu par la réglementation de maintenir ses compétences et de respecter un suivi administratif pour conserver son employabilité</i></p>	<p>Dans le but respecter la réglementation,</p> <p>CONSERVER LA VALIDITÉ DE SA CARTE PROFESSIONNELLE</p> <p>en observant les préconisations sur les périodicités de mise à jour des compétences, d'entraînement et du suivi administratif</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de prévention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler, pour soi comme pour ses équipiers, la validité de la carte professionnelle avant la prise de service ▪ S'assurer de la connaissance des textes réglementaires et de leur(s) évolution(s) ▪ Actualiser et développer ses compétences relatives à la sécurité armée en participant aux stages de maintien et d'actualisation des compétences (MAC) et en respectant strictement l'(les) arrêté(s) relatif(s) à la formation continue selon son niveau d'emploi 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation éliminatoire QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suit la validité de sa carte professionnelle et planifie le recyclage dans les délais requis ▪ Suit régulièrement les évolutions des textes réglementaires liés à la profession en se créant des alertes ▪ Participe aux stages MAC selon la fréquence imposée ▪ Respecte strictement l'(les) arrêté(s) relatif(s) à sa formation continue

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

DOMAINE D'ACTIVITÉS 2 : ASSURER LA SURVEILLANCE ARMÉE

<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 1</p> <p style="text-align: center;">PRÉPARATION TACTIQUE D'UNE MISSION</p> <p style="text-align: center;"><i>L'OPSIA doit étudier en détail la mission de surveillance armée afin de la remplir collectivement et in extenso</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but de réaliser collectivement une mission de surveillance armée</p> <p style="text-align: center;">ANALYSER UNE SITUATION TACTIQUE</p> <p style="text-align: center;">en se situant au sein de l'organisation de protection</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le déroulement et la chronologie d'une vacation/prise de service armé ▪ Recevoir une mission (reformulation, questionnement) ▪ Identifier les types de menaces pesant sur les sites sensibles (directive nationale de sécurité, typologie de menaces, modes opératoires et moyens utilisés par les différents types de menaces) ▪ Identifier les risques génériques et spécifiques/cibles potentielles (installations classées, risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques) ▪ Regrouper la documentation existante (dossier de site, consignes, inventaire du matériel de sécurité/sûreté, etc.) ▪ Actualiser sa connaissance du contexte et de l'environnement ▪ Exploiter les informations relatives à l'exécution de la mission ▪ Maîtriser les cadres d'ordres ▪ Inventorier les moyens mis à disposition et si nécessaire, demander des renforcements ▪ Étudier la mission dans son cadre espace-temps ▪ Structurer une Méthode de Raisonnement Tactique : 	<p style="text-align: center;">Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation théorique d'élaboration de cadre d'ordres ▪ Évaluations formatives (MESPC) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p style="text-align: center;">Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intègre et transpose les directives reçues de sa hiérarchie ▪ Connaît et peut expliquer sommairement la notion de directive nationale de sécurité ▪ Maîtrise et utilise la MRT ▪ Maîtrise les cadres d'ordres et leur mise en œuvre ▪ A compris la mission et a clairement identifié l'Effet Final Recherché (EFR) ▪ A pleinement cerné les contraintes ▪ Regroupe les informations disponibles sur la zone et son environnement ▪ Actualise le niveau de risque qui conditionne la
---	--	---	--

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	(Intention => Situation => Mission => Exécution et anticipation de dysfonctionnements) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer les limites et les risques induits 		mission (tensions sociales, contexte terroriste, état d'urgence, etc.) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie les itinéraires, les cheminements, les points de passage obligé, les couverts. ▪ Étudie les procédures de mise en place et de relève ▪ Estime les risques induits selon les situations ▪ Identifie les cibles potentielles du fait de leur sensibilité, attractivité ou vulnérabilité particulière ▪ Prévoit des parades pertinentes pour chaque anomalie potentielle

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 2</p> <p>PRÉPARATION TECHNIQUE D'UNE MISSION</p> <p>A – 2.1</p> <p>PRÉPARATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE (ÉSIA)</p> <p><i>Au sein d'un ÉSIA, l'OPSIA doit disposer sur lui de l'équipement individuel et de l'armement immédiatement mobilisables et collaborer à la vérification des moyens collectifs</i></p>	<p>Dans le but de préparer techniquement une mission de surveillance armée</p> <p>CONTRÔLER SA (OU SES) ARME(S) ET ÉQUIPEMENTS ASSOCIÉS</p> <p>en relevant toute anomalie constatée et en demandant les compléments ou ajustements</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PERCEVOIR Renseigner les supports dédiés ▪ VÉRIFIER Contrôler la totalité de ses équipements (moyens de défense intermédiaire, moyens de transmissions, trousse-kit individuel de premiers secours tactiques, protections balistiques, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier leur bon fonctionnement en configuration d'emploi • Vérifier la disponibilité du matériel collectif • Rendre compte du résultat du contrôle au chef d'élément ▪ AGENCER Ajuster ses équipements et son armement ▪ STANDARDISER Respecter les règles de standardisation ▪ INDIVIDUALISER Adapter le port des équipements et leur accessibilité à sa morphologie ainsi qu'à leur contexte d'emploi 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle l'état et le bon fonctionnement des équipements perçus ▪ Teste collectivement les liaisons transmissions et vérifie les ressources en alimentation (piles et accus) ▪ Vérifie la taille de ses protections balistiques, l'état des plaques et leur mise en place conforme ▪ A constitué un kit individuel de premiers secours tactiques pertinent, au regard de la mission ▪ Agence et ajuste les matériels selon le contexte d'emploi (à pied ou en véhicule) ; ▪ Respecte le concept de côté fort et côté faible qui motive

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			l'organisation des équipements <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapte le port des équipements au contexte et à sa morphologie ▪ Matérialise ses fonctions par un double marquage sur la tenue au minimum (visible de tous, de jour comme de nuit, sans équivoque et sans prêter à confusion avec des forces de l'ordre) ▪ Rend compte au chef d'élément en cas de dysfonctionnement ou d'anomalie ▪ Anticipe les restrictions d'utilisation ▪ Exprime les besoins en consommables nécessaires pour couvrir la durée de la mission ▪ Vérifie le délai de péremption des consommables

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fait un CR exhaustif au chef d'élément en fin d'opération(s) de vérification

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A – 2.2</p> <p>MAINTIEN EN CONDITION DES MOYENS MATÉRIELS</p> <p><i>L'OPSIA entretient le matériel et les équipements (individuel et collectifs) en les maintenant prêts à leur plein emploi pour la mission future</i></p>	<p>Dans le but de maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels,</p> <p>CONDUIRE DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN EN CONDITION</p> <p>en veillant aux règles de contrôle et d'entretien</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien le matériel conformément aux directives et aux règles en vigueur ▪ Veiller à un test régulier de bon fonctionnement des matériels ▪ Signaler tout écart nécessitant une intervention d'entretien plus importante ou un dépannage ▪ Suivre les mises en réparation ▪ Transporter les matériels dans les conditions requises (housse, conteneur, etc.) ▪ Stocker les matériels, équipements et armement de catégorie D dans les conditions exigées 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien le matériel selon les règles et les consignes ▪ Le teste et le vérifie régulièrement ▪ Suit les mises en réparation sur un cahier dédié ▪ Reconditionne les équipements et l'armement de catégorie D en respectant les fiches techniques et les consignes particulières ▪ Procède au stockage, conformément aux règles en vigueur

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 3</p> <p>PERMANENCE AU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ</p> <p><i>Par ses fonctions, l'OPSIA peut être amené à assurer la permanence du commandement</i></p>	<p>Dans le but d'en garantir la continuité du commandement,</p> <p>ASSURER LA PERMANENCE D'UN POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ</p> <p>en y prenant un tour de service</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recevoir et transmettre des consignes générales et particulières ▪ Conduire un briefing détaillé mais concis ▪ Assurer la permanence radiotéléphonique ▪ Prendre les décisions adéquates en cas d'événement impromptu ▪ Assurer le suivi chronologique des procédures spécifiques aux fiches réflexe et/ou d'intervention ▪ Transmettre les ordres et consignes notamment en cours d'action ▪ Renseigner la chronologie des événements sur le registre de service ▪ Avertir l'encadrement en cas d'événement majeur ▪ Veiller au respect des horaires pour les patrouilles ▪ Assurer le suivi et la localisation des éléments déployés 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecte les prévisions d'activités ▪ Assure ses fonctions lors des relèves montantes et descendantes ▪ Identifie la situation du site ▪ Réalise un briefing clair et exhaustif ▪ Répond aux questions des agents ▪ Rappelle les consignes relatives à l'usage de la force et à la sécurité ▪ Assure le suivi chronologique ▪ Exploite les réseaux radio et les systèmes de surveillance passive ▪ Renseigne la main courante ▪ Tient l'encadrement informé en cas d'événement important

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 4</p> <p>TRANSMISSIONS TACTIQUES</p> <p><i>L'OPSIA doit rendre compte au plus tôt des informations qu'il recueille en utilisant les moyens techniques mis à sa disposition (radio, téléphone mobile, etc.)</i></p>	<p>Dans le but de faire remonter les données recueillies,</p> <p>INFORMER SA HIÉRARCHIE À TEMPS ET RÉGULIÈREMENT</p> <p>en exploitant les moyens mis à disposition et selon les procédures opérationnelles préconisées</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Regrouper les informations à communiquer ▪ Respecter le formatage des comptes rendus (initial, en cours d'action, circonstanciel, de fin de mission) en se basant sur la règle « 5W » ▪ Adapter la forme du message à l'outil (gestes, radio-transmission, téléphone portable ou filaire, etc.) ▪ Employer l'alphabet de l'UIT (Union Internationale des Télécommunications) ▪ Appliquer les procédures des transmissions ▪ Protéger les informations opérationnelles ▪ Se conformer aux restrictions d'emploi des transmissions ▪ Maintenir la liaison au sein de l'élément, notamment en mode dégradé ▪ Utiliser des logiciels de bureautique, le cas échéant ▪ Maintenir la liaison avec le poste central de sécurité grâce aux moyens mis à sa disposition 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rend compte à sa hiérarchie de tout fait nouveau ▪ Rend uniquement compte de faits avérés, jamais d'impressions ▪ Prépare son compte rendu en appliquant la règle des « 5W » ▪ Communique par un moyen adapté des informations claires, appropriées, complètes et sans ambiguïté (nature, signalement, volume, attitude, localisation et direction empruntée) ▪ Maîtrise l'alphabet de l'UIT ▪ Applique strictement les procédures radio ▪ Respecte les restrictions d'emploi des transmissions ▪ Ne commet aucune compromission

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établit un compte-rendu sur un ordinateur en exploitant les logiciels adaptés ▪ Maintient la liaison au sein de l'élément comme avec le poste central de sécurité, y compris en mode dégradé ▪ Travaille en mode dégradé (s'agissant notamment des moyens de communication)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 5</p> <p>TRANSMISSION D'UNE ALERTE</p> <p><i>En cas d'incident nécessitant une intervention extérieure, l'OPSIA doit alerter les secours en leur donnant toutes les informations pertinentes</i></p>	<p>Dans le but de faciliter la venue d'éléments extérieurs en soutien,</p> <p>ALERTER</p> <p>en fournissant un point situationnel actualisé au renforcement et à la hiérarchie</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Localiser et d'évaluer précisément l'incident ▪ Discriminer les informations pour répondre aux interrogations et aux attentes de l'élément d'intervention ▪ Alerter ou faire alerter les secours ou les forces de l'ordre, ainsi que sa hiérarchie ▪ Identifier le moyen de transmission de l'alerte le plus adapté à la situation ▪ Préparer rapidement une description de la situation de façon claire, concise et exhaustive ▪ Œuvrer activement pour éviter un mouvement de panique du public 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Localise et évalue l'incident avec précision ▪ Prépare un message d'alerte exhaustif ▪ Transmet rapidement l'alerte si elle s'avère justifiée ▪ Choisit le moyen approprié ▪ Si nécessaire, alerte le public et organise l'évacuation du site ▪ Applique les procédures d'alerte particulières telles que : <ul style="list-style-type: none"> • La réception d'un appel téléphonique • La réception d'un message écrit ou enregistré • La découverte d'un objet ou colis suspect

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 6</p> <p>SURVEILLANCE ARMÉE STATIQUE</p> <p><i>L'OPSIA doit contrôler scrupuleusement l'accès du site (flux entrants et sortants du personnel et des visiteurs) et observer un secteur</i></p>	<p>Dans le but de contrôler un accès ou un secteur,</p> <p>RÉALISER UNE MISSION DE SURVEILLANCE ARMÉE STATIQUE</p> <p>ACTIVER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE D'ACCÈS</p> <p>en étant inséré à un dispositif de protection</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser le positionnement de son armement au contact du public ▪ Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation ▪ Accueillir des visiteurs et faciliter leur orientation ▪ Observer et déceler les comportements atypiques ou à risque ▪ Cibler, analyser, évaluer les comportements anormaux ou incongrus par rapport au contexte ainsi que les signaux précurseurs d'agression ▪ Apprécier les conditions dans lesquelles les armes sont susceptibles d'être utilisées (possibilités et limites d'emploi) ▪ Prévenir et anticiper les situations à risque ▪ Contrôler un accès ou effectuer une inspection visuelle sans risquer d'être désarmé ▪ Contrôler des titres d'accès (personnels et véhicules) ▪ Autoriser ou interdire un accès ▪ Réaliser des palpations de sécurité sans risquer d'être désarmé ▪ Réagir immédiatement au déclenchement du matériel de détection d'objet suspect et/ou prohibé 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informe, oriente et accompagne les visiteurs, en respectant les règles de circulation sur le site, notamment les accès aux différentes zones ▪ Analyse leur comportement ▪ Agit et réagit de façon adaptée pour éviter toute situation conflictuelle ▪ Applique strictement le cadre législatif d'inspection visuelle des bagages, de contrôle des véhicules, d'extraction et de palpation de sécurité ▪ Utilise les gants pour effectuer les palpations de sécurité et explique leur usage au public ▪ Délivre les badges aux visiteurs après le

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer des flux (entrant ⇔ sortant) : <ul style="list-style-type: none"> • Individus et bagages (avec ou sans moyens technologiques de détection) • Véhicules (légers, lourds, de transport en commun) ▪ Surveiller une zone ou un secteur ▪ Se positionner en conservant une capacité de tir 		<p>contrôle des autorisations d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifie le port et la validité des badges ▪ Respecte les conditions et limites d'emploi du magnétomètre et du portique détecteur de métaux ▪ Réagit sans délai et conformément à la procédure en cas de déclenchement du matériel de détection ▪ Tient compte des spécificités de certaines situations, notamment lors des grands rassemblements et des événements à risque ▪ Se dissimule/agit avec discrétion ▪ Recherche des renseignements par la vue et l'écoute ▪ Maintient une permanence de l'observation

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 7</p> <p>SURVEILLANCE ARMÉE DYNAMIQUE</p> <p><i>L'OPSIA doit garantir l'intégrité de la zone en exploitant les techniques et tactiques individuelles et collectives</i></p>	<p>Dans le but de garantir l'intégrité de personnes et de biens dans une zone définie,</p> <p>EXÉCUTER UNE MISSION DYNAMIQUE DE SURVEILLANCE ARMÉE</p> <p>en respectant un itinéraire prescrit et une planification d'occupation de secteurs</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre en compte les consignes particulières, notamment lors des déplacements sur une zone spécifique (aéroportuaire, portuaire, nucléaire, Seveso, etc.) ▪ Évoluer dans un environnement spécifique sans perturber l'activité principale ▪ Exploiter les systèmes techniques en place (contrôle d'accès de zone, télésurveillance, vidéo-surveillance/protection, etc.) ▪ Identifier les vulnérabilités potentielles de la zone à contrôler ▪ Se conformer à l'itinéraire et aux horaires prescrits ▪ Si nécessaire, réaliser une levée de doute sur une zone donnée ▪ Maintenir la liaison au sein de l'ÉSIA et avec le poste central de sécurité ▪ Prendre en compte la nature du terrain et les conditions climatiques ▪ Appliquer les actes réflexes nécessaires au bon déroulement d'une patrouille (pédestre ou motorisée) en combinant, notamment, l'observation et l'écoute des bruits caractéristiques ou anormaux ▪ Maîtriser les techniques de collaboration avec un binôme cynophile comme avec un moyen de renforcement technique (drone de 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise les actes réflexes et élémentaires nécessaires au bon déroulement d'une patrouille ▪ Maîtrise les différentes formations (ligne, colonne, triangulation, etc.) ▪ Exploite les systèmes de contrôle d'accès zonal, de télésurveillance, de vidéo-surveillance ou de renforcement ▪ Tient compte des conditions climatiques et de la nature du terrain ▪ Emploie le système de pointage et d'enregistrement des rondes, conformément aux préconisations ▪ Identifie et suit précisément son

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<p>télesurveillance, robot patrouilleur, couloir de détection, vidéo protection intelligente)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'orienter et donner sa position à l'aide d'une carte ou d'un plan ▪ Appliquer les règles relatives à l'emploi des moyens de transmission ▪ Comprendre les capacités de renforcements techniques et technologiques 		<p>itinéraire en respectant les horaires prévus</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Demeure en liaison avec les équipiers de l'ÉSIA ▪ Collabore techniquement et tactiquement à l'action ou au renforcement d'une équipe cynophile ▪ Rend régulièrement compte au poste de sécurité de ses déplacements et de sa position ▪ Applique les règles d'emploi et de restriction d'emploi transmissions ▪ Appréhende les différentes capacités de renforcement des principaux systèmes

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
DOMAINE D'ACTIVITÉS 3 : RÉALISER UNE ACTION DE SECOURISME TACTIQUE, DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ ARMÉE			
<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 1</p> <p style="text-align: center;">ACTUALISATION DES SAVOIRS ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELS</p> <p><i>L'OPSIA doit garantir une capacité opérationnelle de secourisme tactique</i></p>	ACTUALISATION		<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A clairement déterminé le besoin de maintien en compétences ▪ L'a exprimé et transmis à qui de droit ▪ S'investit pleinement dans la remise à niveau dont il bénéficie ▪ Veille aux évolutions de réglementation, de procédure et de périodicités d'actualisation des compétences
	<p style="text-align: center;">Dans le but de maintenir une capacité opérationnelle en secourisme tactique,</p> <p style="text-align: center;">EXPRIMER DES BESOINS D'ACTUALISATION</p> <p style="text-align: center;">en identifiant des voies de développement des compétences</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation de secourisme tactique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualiser ses savoirs de référence en secourisme tactique ▪ Suivre les évolutions de la réglementation ▪ Développer ses compétences d'encadrement en secourisme d'urgence dans le cadre de ses responsabilités 		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
<p align="center">ACTIVITÉ 2</p> <p align="center">PRÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES</p> <p><i>L'OPSIA doit garantir une capacité matérielle et une disponibilité des ressources en secourisme tactique</i></p>	PRÉPARATION		<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p align="center">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cerne le besoin de façon exhaustive ▪ A constitué un kit de premier secours adapté et dont il est porteur dès qu'il prend le service ▪ A acquis ou perçu l'ensemble du matériel et des équipements prévus les a regroupés, vérifiés, conditionnés et protégés ▪ A paré le véhicule (éventuel) ▪ Est détenteur d'un carnet de primo intervenant
	<p>Afin de maintenir une capacité matérielle de secours en intervention,</p> <p align="center">MOBILISER LES RESSOURCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES</p> <p align="center">en contrôlant leur nombre et leur état</p> <p align="center"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p align="center"><u>En situation de secourisme tactique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier ses besoins et créer son kit individuel de premiers secours ▪ Percevoir/vérifier les matériels et les équipements nécessaires (quantitatif, contenu, qualitatif et péremption, volume, documentation, etc.) ▪ Vérifier l'équipement de son véhicule en matériel de secours ▪ Cerner son besoin de façon exhaustive ▪ Commander ou acheter les matériels et les équipements spécifiques ▪ Constaté la conformité des ressources (nature, volume, quantités, etc.) 			

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
<p align="center">ACTIVITÉ 3</p> <p align="center">SÉCURISATION DE LA SCÈNE EN TANT QUE PRIMO-INTERVENANT</p> <p align="center"><i>L'OPSIA et la (ou les) victime(s) doit(vent) être protégée(s) avant toute action de secours d'urgence</i></p>	<p>PROTECTION « SAFE »</p>		<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p align="center">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est rompu à la notion de primo-intervenant ▪ A inséré dans son téléphone une rubrique « ICE » (In Case of Emergency) pour être en mesure d'alerter et il est porteur d'une fiche récapitulative ▪ Se protège ▪ Évalue la zone avec soin ▪ Maîtrise les trois phases : <ul style="list-style-type: none"> • Extraction et soins sous le feu (Care Under Fire-CUF) ; • Soins à l'abri de la menace (Tactical Field Care-TFC) ; • Soins préparatoires à l'évacuation (Tactical Evacuation Care-TEC-TACEVAC). ▪ Applique la méthode SAFE [premiers gestes avant de
	<p align="center">Dans le but d'intervenir sur une situation avec victime(s),</p> <p align="center">SÉCURISER LA SCÈNE</p> <p align="center">en maîtrisant la fonction de « primo-intervenant »</p> <p align="center"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p align="center"><u>En situation de secourisme tactique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécuriser la scène selon la méthode « SAFE » ▪ Se protéger et protéger les autres, notamment en milieu non sécurisé (tirs, explosions, etc.) ▪ Évaluer avec justesse la zone d'intervention et le danger alentour ▪ Se protéger et protéger les personnes dans les parages en zone d'insécurité (feux, explosions, tirs, etc.) ▪ Agir en conséquence, en sécurisant la scène ▪ Éloigner toute personne extérieure pouvant être impliquée, en particulier en présence de piégeage latent 			

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			secourir la (les) victime(s)] ▪ Protège la (les) victime(s) en mettant en œuvre tous les moyens et méthodes à disposition (pick and run, ramping, outillage d'extraction, etc.) ▪ Cerne le(s) danger(s) ▪ Éloigne du danger potentiel toute personne extérieure

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
<p align="center">ACTIVITÉ 4</p> <p align="center">ÉVALUATION INITIALE</p> <p><i>En cas de victimes multiples, l'OPSIA doit évaluer la situation vitale pour adapter ses gestes de secours et prioriser son intervention</i></p>	ÉVALUATION		<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (MESPC) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p align="center">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prend en compte les critères culturels, sociaux et locaux ; ▪ Mène ses actions de façon méthodique ; ▪ Caractérise les différentes victimes selon leur(s) blessure(s) ; ▪ Recherche les détresses vitales ; ▪ Priorise les victimes multiples selon leur(s) traumatisme(s) ; ▪ Adapte son recours à chacun
	<p>Afin de prioriser (en cas de victimes multiples),</p> <p align="center">RÉALISER UN BILAN SUCCINCT</p> <p>en identifiant les différentes victimes/blessures rencontrées</p> <p align="center"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p align="center"><u>En situation de surveillance armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprécier la situation générale et particulière (les principes, les règles, le code de conduite, la diversité culturelle, les us, etc.) ▪ Identifier les différentes victimes/blessures rencontrées ▪ Établir les priorités en fonction des traumatismes (en cas de victimes multiples) 			

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
<p align="center">ACTIVITÉ 5</p> <p align="center">DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE</p> <p><i>L'OPSIA doit centraliser les informations disponibles, les analyser et synthétiser afin d'alerter au plus tôt</i></p>	<p>ALERTE « ICE »</p>		<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (MESPC) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p align="center">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche l'information sur le(s) blessés(s) de façon méthodique et adaptée (ICE, documents, questions, etc.) ▪ Cerne les capacités de renforcement(s) ▪ Établit un compte-rendu exhaustif selon le formatage préconisé ▪ Actualise celui-ci en attendant les renforts et/ou secours
	<p>Dans le but d'obtenir sous bref délais, des renforcements ou des secours,</p> <p align="center">DÉCLENCHER RAPIDEMENT L'ALERTE</p> <p align="center">en continuant à enrichir le compte rendu par des informations pertinentes</p> <p align="center"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p align="center"><u>En situation de secourisme tactique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher puis centraliser les informations ▪ Discriminer les informations pour répondre aux interrogations et aux attentes ▪ Appréhender les différentes capacités de renforcement technique et technologique des principaux systèmes ▪ Préparer et transmettre un compte-rendu le plus complet possible ▪ Enrichir ce dernier au fur et à mesure de la collecte d'éléments supplémentaires 			

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p align="center">ACTIVITÉ 6</p> <p align="center">RÉALISATION DES GESTES DE PREMIERS SECOURS</p> <p align="center"><i>L'OPSIA doit agir rapidement au profit de la (des) victime(s) selon la méthode « MARCHE »</i></p>	<p>GESTES DE SECOURS « MARCHE »</p>		<p align="center">L'OPSIA 3</p> <p>1. Reconnaît :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les hémorragies des membres/hors membres • Les plaies par balles, par couteau • Les blessures dues à une explosion • L'hypothermie • Les brûlures • Les fractures • La détresse respiratoire <p>2. Applique avec rigueur la méthode de prise en charge « MARCHE » (maîtriser les hémorragies, libérer les voies respiratoires, maintenir une ventilation efficace, prévenir la détresse circulatoire, reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie, préparer l'évacuation)</p> <p>3. Met en œuvre les procédures de</p>
	<p>Afin de réagir à la nature et la gravité des blessures,</p> <p>EFFECTUER LES GESTES DE PREMIERS SECOURS</p> <p>INTERVENIR SUR UN MEMBRE DE L'ÉSIA</p> <p>en respectant méthode de prise en charge « MARCHE »</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation de secourisme tactique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier la (les) blessure(s), le(s) malaise(s) et le(s) traumatisme(s) réaliser sans délai et dans leur globalité, les gestes de secours appropriés, conformément à la méthode de prise en charge « MARCHE » ▪ Vérifier les signaux de détresse vitale ▪ Agir avec calme et méthode ▪ Identifier la(les) blessure(s), le(s) malaise(s) et le(s) traumatisme(s) ▪ Réaliser sans délai les gestes de secours appropriés ▪ Sécuriser l'armement d'un membre de l'ÉSIA => retirer les protections balistiques (dispositif d'urgence et coupe gilet) 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (MESPC) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			libération des voies aériennes supérieures (LVAS), de position latérale de sécurité (PLS) et de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) ; 4. Maîtrise les procédures et recommandations de l'ILCOR et de l'ERC ; 5. Maîtrise : <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) ; • Les points de compression directs, garrots, pansements compressifs, etc. ; • La prise du pouls simple radiale ; • La conduite à tenir selon les fractures ; • Les positions antalgiques ; • Les méthodes de décompression ; 6. Vérifie les signaux de détresse vitale ;

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			7. Connait pleinement les gestes et fautes à éviter ; 8. Reste calme et méthodique durant son intervention

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
<p align="center">ACTIVITÉ 7</p> <p align="center">SURVEILLANCE</p> <p><i>L'OPSIA doit surveiller l'état de la (des) victime(s) et réagir, si nécessaire</i></p>	<p>SURVEILLANCE « RYAN »</p>		<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p align="center">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutient les gestes de secours ▪ Réévalue l'état de la (des) victime(s) selon la méthode « RYAN » ; ▪ Rassure et apaise la (les) victime(s) ; ▪ Réagit selon le besoin et de façon adaptée ▪ Renseigne la fiche d'information pour les secours
	<p align="center">Dans le but de préserver son (leur) intégrité physique,</p> <p align="center">ASSURER SANS RELÂCHE LA SURVEILLANCE DE LA (DES) VICTIME(S)</p> <p align="center">en réévaluant régulièrement son (leur) état puis en complétant la fiche d'intervention</p> <p align="center"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p align="center"><u>En situation de secourisme tactique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les gestes de secours ▪ Assurer la permanence de la surveillance ▪ Réévaluer l'état de la (des) victime(s) ▪ Réagir en cas de dégradation ▪ Préparer une fiche d'information destinée aux secours 			

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p align="center">ACTIVITÉ 8</p> <p align="center">ÉVACUATION</p> <p><i>L'OPSIA doit organiser la prise en charge par les secours, tout en maintenant la surveillance</i></p>	ÉVACUATION		<p align="center">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie l'élément d'évacuation ▪ Prend contact avec lui, si possible ▪ Sécurise ou fait sécuriser le périmètre en le balisant, si nécessaire ▪ Guide les secours, si besoin et collabore ▪ Maintient la surveillance de la (des) victime(s) ▪ Transmet oralement et/ou sur fiche de primo intervenant les informations sur le(s) blessé(s)
	<p>Dans le but de concourir à l'accueil et à l'évacuation,</p> <p align="center">PRÉVOIR ET INITIER LA PRISE EN CHARGE PAR LES SECOURS EXTÉRIEURS</p> <p>en continuant la surveillance vitale de la (des) victime(s)</p> <p align="center"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p align="center"><u>En situation de secourisme tactique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier l'élément d'évacuation attendu ▪ Établir le contact avec l'élément d'évacuation ▪ Organiser l'accueil et l'intervention des secours ▪ Guider ou de le faire guider vers le lieu de récupération ▪ Établir un périmètre de sécurité autour du (des) blessé(s) ▪ Poursuivre la surveillance de la (des) victime(s) ▪ Guider l'élément d'évacuation ▪ Collaborer à un dispositif d'accueil ▪ Colliger et transmettre les informations recueillies 		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

DOMAINE D'ACTIVITÉS 4 : RÉALISER UNE INTERVENTION ARMÉE

<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">ACTIVITÉ 1</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">ÉVALUATION DE L'ENGAGEMENT À VENIR</p> <p style="text-align: center; font-style: italic;">L'OPSIA doit être en possession d'un maximum d'éléments d'information avant son intervention armée pour apprécier l'engagement à venir</p>	<p style="text-align: center;">Dans le but d'identifier un mode de maîtrise de (des) l'agresseur(s)</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">APPRÉCIER LES COMPOSANTES DE L'ENGAGEMENT À VENIR</p> <p style="text-align: center;">en collectant et analysant les informations d'ensemble</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation d'intervention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la situation générale et le contexte ▪ Analyser les comportements anormaux et les signaux précurseurs d'agression ▪ Apprécier les conditions dans lesquelles les armes sont susceptibles d'être utilisées (possibilités et limites d'emploi) ▪ Prévenir les situations à risque ▪ Respecter toutes les phases préalables de communication, verbale comme non verbale, et d'avertissement avant l'intervention (dissuasion des assaillants) ▪ Appliquer les procédures d'alerte (renforts, forces de l'ordre, secours) ▪ Situer l'utilisation des différentes armes autorisées dans le cadre de l'intervention et les maîtriser dans les différentes situations (en statique, en déplacement, en situation de stress, etc.) ▪ Réagir sans délai, dans le respect du cadre légal de la légitime défense ; 	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;"><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;"><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie le contexte et les forces en présence ▪ Analyse le comportement des visiteurs ▪ Aborde toutes les situations en sécurité, dans le strict respect du cadre légal et réglementaire ▪ S'engage dans l'action en toute sécurité et dans le respect du cadre juridique ▪ Maîtrise les fondements légaux de l'intervention ▪ Maintient en permanence la capacité de riposte et d'emploi des armes ▪ Évalue les effets de balistique (terminale et lésionnelle) qui conditionnent la riposte
---	--	--	---

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> Conserver la capacité de rompre le contact ou d'intensifier la riposte, selon le cas 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise et applique les procédures d'alerte (renforts, forces de l'ordre et secours)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 2</p> <p>UTILISATION DES TECHNIQUES RAPPROCHÉES D' ACTIONS DÉFENSIVES (TRAD)</p> <p><i>À distance verbale ou physique, l'OPSIA doit réagir face à une agression en adaptant la riposte au niveau de la menace pour interpellier, maîtriser, contrôler, neutraliser un ou plusieurs individus (menaçants ou agresseurs) se déplaçant à pied ou en véhicule</i></p>	<p>Afin d'interpeller, de maîtriser ou de neutraliser un ou plusieurs opposants,</p> <p>RÉAGIR À UNE MENACE À DISTANCE VERBALE OU PHYSIQUE</p> <p>en limitant l'utilisation de la force au strict nécessaire tant en durée qu'en intensité</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'intervention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une attitude de sécurité (position d'abordage, garde active, garde inversée) ▪ Maintenir les agresseurs à distance visuelle ou verbale ▪ Analyser le contexte et l'environnement ▪ Restituer toutes les phases préalables de communication, verbale comme non verbale et de sommation avant l'intervention (dissuasion des assaillants) ▪ Adapter sa réaction à la menace, selon le lieu, l'horaire et le type d'agression ▪ Gérer un conflit et l'agression verbale par la négociation ▪ Contrôler un individu agressif au sol ▪ Employer les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes ▪ Se défendre face à des attaques de tous types (armes contondantes, menaces multiples, etc.) ▪ Délivrer des coups d'arrêt : <ul style="list-style-type: none"> • Mixtes (membres supérieurs et membres inférieurs) • Avec un moyen de défense intermédiaire (générateur d'aérosols lacrymogènes, BDT ou BDTP) 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopte une attitude de sécurité en prenant en compte la distance, l'intensité de la menace, l'environnement et le placement du (des) autre(s) OPSIA ▪ Maintient tout individu à distance ▪ Observe et analyse l'environnement de façon périphérique ▪ Réagit de façon adaptée et évolutive, quels que soient le type d'agression, la distance ou la menace (visuelle, verbale, physique, etc.) ▪ Perçoit les effets de son action sur l'état physique et psychologique de l'agresseur ▪ Utilise des générateurs d'aérosols incapacitants de façon

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> • Avec son arme (percussions) si titulaire de l'option arme à feu ▪ Riposter en respectant strictement la gradation d'emploi de la force (niveau strictement suffisant) ▪ Prendre en compte les effets balistiques en cas d'ouverture du feu ▪ Conserver la capacité de rompre le contact ou de renforcer la riposte 		<p>adaptée (prise en main, sens du vent, distance, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exécute les interventions simples en maîtrisant un adversaire, avec ou sans arme, en sécurité, avec une gradation de l'emploi de la force ▪ Cesse de considérer l'adversaire comme dangereux dès qu'il est maîtrisé ▪ Prend en compte la protection du public et utilise des TRAD adaptées ▪ Contrôle un adversaire éventuel en position ventrale et sécurisée (pose d'entraves) ▪ Respecte la législation relative à la pose de menottes ou entraves et agit en parfaite conscience de l'engagement de ses responsabilités

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assène des coups d'arrêt efficaces et adaptés à la menace ▪ Conserve la capacité de riposte par le feu en tenant compte des effets de balistique terminale et lésionnelle

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 3</p> <p style="text-align: center;">PROTECTION</p> <p style="text-align: center;">A - 3.1</p> <p style="text-align: center;">PROTECTION INDIVIDUELLE</p> <p><i>L'OPSIA doit, en premier lieu, se protéger de toute atteinte physique avant de pouvoir intervenir</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but de réagir avec efficacité,</p> <p style="text-align: center;">SE PRÉSERVER FACE À UN DANGER OU À UNE AGRESSION</p> <p style="text-align: center;">en se fondant sur les techniques (opérationnelles et/ou rapprochées d'actions défensives) de mise en sécurité immédiate</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation d'intervention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les actes réflexes ▪ Connaître les caractéristiques et effets balistiques des munitions de petits calibres (niveaux de résistance aux impacts des matériaux) ▪ Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation (gants, protections auriculaires, BDT, BDTPL, gilet pare-balles, lunettes pare-éclats, etc.) ▪ Identifier, dans l'environnement immédiat, un écran (visuel ou physique) offrant une protection ▪ Identifier le risque de blessure(s) lié à un danger potentiel (engin explosif improvisé, arme à feu, incendie, etc.) ▪ Prévoir un itinéraire de repli ▪ S'éloigner du danger voire, éventuellement, le fuir ▪ Connaître les facteurs anatomiques et les traumatismes balistiques ▪ Connaître les performances de ses équipements de protection balistique 	<p style="text-align: center;"><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p style="text-align: center;"><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prête une attention permanente à l'environnement, afin de déceler sans délai une menace ▪ Maîtrise parfaitement les actes réflexes destinés à limiter le risque de blessure(s) ▪ Est systématiquement en possession de ses équipements de protection et prêt à les revêtir ▪ Maîtrise les règles d'emploi des appareils émetteurs-récepteurs équipés de la fonction Protection du Travailleur Isolé (PTI) ou Dispositif d'Assistance pour Travailleur Isolé (DATI) ▪ Identifie les possibilités de protection immédiate et fait un choix pertinent et rapide

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapte sa réaction à la nature de l'agression [arme(s), explosif(s) ou autres] ▪ Choisit un écran exempt de risque de perforation ▪ Identifie un itinéraire permettant l'esquive du danger

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 3.2</p> <p>PROTECTION COLLECTIVE</p> <p><i>L'OPSIA doit préserver les personnes menacées</i></p>	<p>Pour une réaction performante face à un signal ou une agressivité de moyenne ou haute intensité,</p> <p>VEILLER À LA PROTECTION DES PERSONNES MENACÉES</p> <p>en employant, à son initiative ou sur ordre, les mesures collectives préconisées</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'intervention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer un environnement extérieur fluctuant de moyenne ou haute intensité en tant que primo-intervenant ▪ Effectuer une évaluation rapide du contexte et des circonstances ▪ Adapter sa réaction au lieu, aux horaires, à l'agression (nature et type de la menace, volume, urgence de la situation, etc.) ▪ Mettre en place les mesures de sécurité collectives (interposition, confinement, évacuation, etc.) ▪ Interrompre, voire neutraliser l'action agressive ▪ Si possible, faire fuir et au minimum, restreindre la progression de l'agresseur ▪ Identifier un itinéraire de repli collectif ▪ Si la décision de déplacement est prise, diriger les personnes vers une zone en toute sécurité ▪ Identifier une zone de mise à l'abri et de protection collective ▪ Guider et escorter le public ▪ Éviter tout mouvement de panique ▪ Maintenir la protection jusqu'à l'arrivée de secours ou de renforts ▪ Préparer et faciliter l'accueil des éléments extérieurs intervenant en soutien 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est bienveillant et prêt à prendre le risque d'aider les personnes menacées en intervenant à leur profit ▪ Analyse la situation et réagit en primo-intervenant ▪ Évalue rapidement le contexte et en déduit des parades réalistes face à l'environnement et au danger ▪ Applique les mesures de parade immédiates pour éviter l'aggravation de la situation et des dommages plus importants ▪ Stoppe ou fait stopper la menace puis contraint l'(les)agresseur(s) à l'éloignement ▪ Met en œuvre les mesures de sécurité

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>qu'il a imaginées ou préconisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informe les autres opérateurs et le public de la menace par le moyen de communication le plus pertinent ▪ Identifie un itinéraire de repli facilement praticable et adapté à tous ▪ Guide ou fait guider les personnes évacuées vers une zone sécurisée de regroupement ▪ Apporte ou fait apporter une aide au public dans l'attente des secours ▪ Prépare et facilite l'arrivée des renforts, des secours ou des forces de l'ordre ▪ Se protège sur une agression au laser, Paint Ball, Air Soft, jet de projectiles : <ul style="list-style-type: none"> • Fait preuve de vigilance

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			(diversion possible), <ul style="list-style-type: none"> • Se met à couvert et détermine l'origine de l'agression, • Pour une agression au laser, fait preuve de discrétion (pas de réaction visible comme un signe du bras en direction de la source), CR discret et ne fixe pas la source, • Pour une agression au Paint Ball, Air Soft, jet de projectiles, utilise des armes intermédiaires (gaz lacrymogène, bâton télescopique) dans le cadre de la légitime défense, • Somme l'individu de stopper l'agression, prend des photos de l'individu et/ou de la plaque

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			d'immatriculation du véhicule, <ul style="list-style-type: none"> • Si le rapport de force est favorable, interpelle l'individu en respectant l'usage de la force minimum nécessaire.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 4</p> <p>INTERVENTIONS EN ÉLÉMENT CONSTITUÉ</p> <p>A - 4.1</p> <p>INTERVENTION SUR MENACE D'EEI</p> <p><i>L'OPSIA doit restituer les techniques et tactiques d'intervention sur une menace d'EEI</i></p>	<p>Dans le but de prendre les mesures de protection immédiate,</p> <p>INTERVENIR SUR UNE MENACE D'EEI</p> <p>en appliquant les procédures et respectant les fiches d'intervention</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'intervention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réagir à une menace d'EEI : <ul style="list-style-type: none"> • SBIED (attentat suicide à l'explosif par kamikaze humain) • SVBIED (attentat suicide avec un véhicule piégé à l'explosif) ▪ Détecter un colis piégé ▪ Réagir et rendre compte à la découverte d'un objet suspect ▪ Appliquer la règle des « 5C » (Confirmer, Communiquer, se mettre à Couvert, Cordon de sécurité, Contrôler la zone) ▪ Maîtriser le balisage de zone et le principe du bouclage hermétique ▪ Appliquer les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) ▪ Se coordonner avec les forces de l'ordre, de secours et de renforcement ▪ Préparer leur arrivée ▪ Faciliter leur intervention, voire de les guider ▪ Identifier le rôle des différents acteurs dans le cadre d'une intervention ▪ Prévoir le recueil des informations utiles par les forces de l'ordre <p><u>En cas de réquisition par les forces de l'ordre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les assister et, par voie de conséquence, se mettre sous leur autorité après avoir rendu compte 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (MESPC) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réagit à une menace d'engin explosif improvisé ▪ Réagit et rend compte à la découverte d'un colis ou d'un objet suspect ▪ Maîtrise et applique la règle des « 5C » ▪ Applique le principe de bouclage et de balisage de zone ▪ Maîtrise les procédures d'alerte, de coordination, d'accueil des forces de l'ordre et de renforcement ▪ Identifie les rôles des différents acteurs ▪ Anticipe le recueil des informations par les forces de l'ordre ▪ Les assiste et se met sous leur autorité après avoir rendu compte

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 4.2</p> <p>INTERVENTION SPÉCIFIQUE</p> <p><i>Inséré au sein d'un ÉSIA, l'OPSIA doit restituer les techniques et tactiques d'intervention sur une menace spécifique</i></p>	<p>Dans le but de réagir à une intrusion et de mener action de retardement,</p> <p>INTERVENIR EN ÉLÉMENT CONSTITUÉ</p> <p>en se coordonnant avec l'(les) autre(s) OPSIA</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'intervention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser et mettre en œuvre les techniques et tactiques d'intervention armée de l'OPSIA ▪ Réaliser une intervention spécifique ▪ Maîtriser le schéma tactique en mode proactif ▪ Maîtriser le schéma tactique en mode réactif ▪ Réagir à une tuerie de masse ▪ Effectuer des déplacements en milieu clos ou en zone urbaine en toute sécurité ▪ Comprendre l'enjeu de la coordination opérationnelle (organe de détection et organe d'intervention) ▪ Réaliser une levée de doute (déclenchement de l'alerte, bouclage, appui et couverture) ▪ Travailler en binôme comme en équipe (communication, analyse des solutions et prise de décision, placement, etc.) ▪ Se positionner efficacement (triangulation simple ou double) en favorisant l'action principale ▪ Réaliser une mise en place initiale conforme au plan de sécurité et aux fiches d'intervention ▪ Adapter la réaction à la menace, en fonction de l'équipe en activité (binôme ou plus) et des moyens 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Restitue rigoureusement l'utilisation des techniques et tactiques d'intervention armée dans un contexte d'action collective ▪ Effectue des déplacements et des tirs en milieu clos ou en zone urbaine en toute sécurité en maîtrisant : <ul style="list-style-type: none"> • L'ouverture d'angle, • Le passage photo, • Le passage devant une ouverture, • L'ouverture de porte => entrer dans une pièce, • La montée et la descente d'escalier, • La défense ferme d'un point particulier. ▪ Se conforme au rôle attribué en s'adaptant

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réagir aux ordres (en cours d'action) du chef d'élément ▪ Maintenir la communication avec ses équipiers ▪ Favoriser l'emploi d'une équipe cynophile (placement favorable en mission statique, dynamique ou véhiculée) ▪ Renforcer l'action d'un équipier en difficulté <p><u>En cas de réquisition par les forces de l'ordre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les assister et, par voie de conséquence, se mettre sous leur autorité après avoir rendu compte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>(placement, appui, déplacement, communication, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifeste sa capacité d'écoute et de dialogue ▪ Fait montre de compétences individuelles au profit de l'action collective (binôme ou équipe) ▪ Répond de façon graduée et adaptée, en fonction de l'agressivité ou de la violence manifestées par la (ou les) personne(s) à contrôler ▪ Se projette en urgence afin de faire face à une menace ▪ Défend fermement un point ▪ Situe son action au profit de l'équipe, dans le cadre strict de la légalité, notamment en ce qui concerne l'emploi de la force et l'usage des armes

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préserve la sécurité des équipiers et des tiers (public présent sur place) ▪ Distingue et identifie les témoins après l'action : <ul style="list-style-type: none"> • Directs, présents lors de l'attaque (ou cachés à proximité immédiate des terroristes), • Indirects, spectateurs de l'attaque (en sécurité, à distance). ▪ Facilite l'intervention des forces de l'ordre et se place sous leur autorité sur réquisition ▪ Rend compte au poste central de sécurité ▪ Maîtrise les principes d'observation et de tir à partir d'un couvert ou d'un emplacement particulier (fenêtre, couloir, etc.) ▪ Maîtrise la notion de report de tir et l'applique sur ordre ou à son initiative

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 5</p> <p style="text-align: center;">CONDUITE D'UN ÉLÉMENT DE SURVEILLANCE ARMÉE</p> <p style="text-align: center;"><i>Dans le cadre d'une intervention armée, les conditions d'engagement de haute intensité imposent l'adaptabilité permanente du dispositif de réaction à la menace</i></p> <p><i>L'OPSIA doit pouvoir assurer les fonctions de conduite d'un ÉSIA (encadrement de la sécurité et commandement d'un binôme ou d'un trinôme en intervention)</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but d'adapter en permanence le dispositif de réaction à la menace,</p> <p style="text-align: center;">DIRIGER UN ÉLÉMENT DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION ARMÉES</p> <p style="text-align: center;">en signifiant et répartissant des ordres explicites et sans équivoque</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation d'intervention armée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer la mission et planifier les déplacements ▪ Comprendre l'esprit et la lettre de la mission ▪ Maîtriser les différents cadres d'ordres : <ul style="list-style-type: none"> • Préparatoire, relatif au personnel et à la logistique • Initial, explicitant les tenants et aboutissants • De mouvement, détaillant les actions du déplacement, de la mise en place, des pauses ou des arrêts prolongés • En cours d'action réorientant la mission voire les moyens ▪ Conduire le briefing ▪ Diffuser les consignes appropriées au bon moment, y compris aux renforcements (cynotechnicien, télépilote de drone, etc.) ▪ Ménager les capacités de l'ÉSIA, au niveau humain comme matériel ▪ Gérer un départ/un retour de mission armée ▪ Conduire une mission statique armée ▪ Diriger un point de contrôle armé ▪ Conduire une mission dynamique armée (patrouille mixte => pédestre et motorisée) 	<p style="text-align: center;"><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p style="text-align: center;"><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intègre et transpose pour son niveau d'emploi les directives reçues ▪ Maîtrise parfaitement les cadres d'ordres et les utilise à bon escient ▪ Précise les menaces et les risques ▪ Conduit l'ÉSIA et les (éventuels) renforcements en diffusant des consignes claires et sans ambiguïté ▪ Est attentif au maintien en condition des équipiers (fatigue, moral) ▪ Prête attention à la logistique (état du matériel, présence effective du GPB et du kit de secours, compléments, etc.) ▪ S'applique à vérifier la visibilité de l'armement

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire une intervention armée ▪ Conduire une mission de secourisme tactique ▪ Ordonner puis coordonner les tirs de l'élément ▪ Évaluer la nécessité d'un renforcement extérieur (humain, cynotechnique ou moyens spéciaux) ▪ Préserver la sûreté et la sécurité du public et des OPSIA ▪ Rendre compte en fin d'action 	Mise en situation, éventuellement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évite l'isolement d'un OPSIA en adaptant la formation, les distances et les intervalles ▪ Varie les postures, dispositifs, itinéraires, articulations pour ne pas donner prise à la routine et se rendre moins prévisible ▪ Débriefe ses équipiers en soulignant les bons comportements et en prenant en compte leurs remarques constructives ▪ Tire les enseignements des dysfonctionnements et, propose des évolutions des consignes ou des protocoles ▪ Rend compte à temps et en fin de mission

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
DOMAINE D'ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES 1 : EMPLOYER UNE ARME DE POING, DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ ARMÉE			
<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 1</p> <p style="text-align: center;">ENTRETIEN DE L'ARME DE POING</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 2 doit garantir le fonctionnement de ses armes de service en l'entretenant</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but de maintenir sa disponibilité opérationnelle,</p> <p style="text-align: center;">ENTRETENIR SON ARME DE POING</p> <p style="text-align: center;">en respectant les règles de sécurité</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation d'emploi d'une arme de poing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser les caractéristiques techniques de l'arme et les différents modes de fonctionnement ▪ Désapprovisionner l'arme ▪ Procéder aux opérations de sécurité ▪ Démonter et remonter son arme ▪ L'entretenir (nettoyage, vérification et lubrification) ▪ Utiliser un kit d'entretien adapté ▪ Vérifier le bon fonctionnement de son arme ▪ La réintégrer en respectant les dispositions administratives 	<p style="text-align: center;"><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle de la maîtrise opérationnelle du pistolet automatique et de l'aptitude au tir ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaît les caractéristiques techniques des armes, leur entretien, les différents modes de fonctionnement, les effets des armes ▪ Applique les prescriptions de sécurité spécifiques au pistolet ▪ Est responsable et autonome pour l'entretien de son arme individuelle ▪ Respecte les spécificités et destinations d'emploi des éléments du kit d'entretien ▪ Entretien systématiquement son arme après : <ul style="list-style-type: none"> • Chaque séance de tir,

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque exposition aux intempéries ou à des conditions climatiques défavorables. ▪ Vérifie le bon fonctionnement de son arme ; ▪ Respecte les conditions de réintégration en renseignant le registre prévu à cet effet ▪ Identifie clairement et prévoit l'emploi des accessoires et de ses munitions ▪ Exécute rigoureusement les manipulations de base et le service de l'arme ▪ Démonte et remonte son arme de poing en respectant la chronologie et les mesures de sécurité ▪ Nettoie et lubrifie son arme en utilisant méthodiquement les outils de nettoyage

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 2</p> <p>STOCKAGE ET TRANSPORT DE L'ARMEMENT</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 2 doit respecter et faire respecter avec la plus grande rigueur la réglementation relative au stockage et au transport des armes et des munitions</i></p>	<p>Dans le but d'appliquer la réglementation,</p> <p>MAÎTRISER LES RÈGLES DE STOCKAGE ET DE TRAÇABILITÉ DE L'ARME DE POING</p> <p>en s'interdisant toute approximation</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une arme de poing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier le moyen de sécurisation de son arme de poing ▪ Connaître et identifier la pièce de sécurité de l'arme ▪ Démonteur celle-ci ▪ Placer un assembleur de stockage ▪ Appliquer les procédures de stockage (coffres ou armoires fortes scellées, munitions stockées à part) ▪ Adopter et respecter les procédures de traçabilité ▪ Appliquer les procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution de mission (housse, mallette, munitions à part, etc.) ▪ Transporter l'armement en mode « non utilisable » en ayant préalablement retiré la pièce de sécurité ▪ Se déplacer avec les documents conformes à la réglementation en vigueur ▪ Renseigner un état journalier retraçant les sorties et les réintégrations des armes et munitions enregistrées dans les conditions imposées par la réglementation 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation éliminatoire QCM, QCR et QCD (module juridique) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise et applique rigoureusement la réglementation relative aux conditions de stockage comme de transport des armes et des munitions (pièces de sécurité, assembleur, etc.) ▪ Dépose son arme et ses munitions à part, dans des coffres forts ou des armoires fortes scellés au mur ou au sol d'une pièce sécurisée ou dans des chambres fortes ▪ Se conforme rigoureusement à la réglementation nationale relative à l'usage des armes et des munitions (acquisition, détention, conservation et transport)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se déplace avec les documents requis ▪ Contrôle et renseigne les registres avant de les signer

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 3</p> <p>PRÉPARATION À L'EMPLOI DE L'ARME DE POING</p> <p>A - 3.1</p> <p>VÉRIFICATION DE L'ARME DE POING</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 2 doit vérifier la conformité de son arme de poing, de ses munitions et de ses équipements avant de les utiliser en service</i></p>	<p>Dans le but de les mettre en œuvre en toute sécurité et en conformité avec la réglementation,</p> <p>VÉRIFIER SON ARME DE POING, SES MUNITIONS ET LES ACCESSOIRES</p> <p>en agençant l'ensemble</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une arme de poing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer strictement les règles générales de sécurité ▪ Percevoir et réintégrer son arme personnellement, en respectant les consignes ▪ Identifier et contrôler le numéro de série de l'arme perçue ▪ Utiliser un puits balistique ▪ Transmettre et recevoir son arme (principe de transmission sécurisée) ▪ Reconnaître et vérifier les munitions à employer ▪ Contrôler et préparer ses chargeurs ▪ Examiner le chargement de son arme de poing, de jour comme de nuit ▪ Surveiller le maintien et la présence du chargeur sur l'arme ▪ Mettre en œuvre son armement de manière responsable et autonome ▪ Adapter son étui de rétention ▪ Ajuster son équipement à l'emploi d'une arme de poing (règles ergonomiques de base) ▪ Utiliser des puits balistiques lors du désarmement, après avoir inspecté son arme 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectue les manipulations de perception et de réintégration selon les règles et procédures de sécurité ▪ Utilise le puits balistique ▪ Contrôle l'armement et les munitions de façon rigoureuse, méthodique, et exhaustive ▪ Distingue les différentes catégories d'armes et de munitions ▪ Maîtrise et applique strictement le régime de l'acquisition et de la détention d'armes et de munitions ▪ Connaît les sanctions encourues en cas de non-respect de ces consignes et les prend en compte pour le service

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie et respecte la zone neutre ▪ Vérifie régulièrement le maintien et la présence du chargeur sur l'arme ▪ Règle ses accessoires, notamment son étui de rétention ▪ Emploie systématiquement le puits balistique pour effectuer les opérations de mise en service et de mise en sécurité des armes

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 3.2</p> <p>MAINTIEN DES COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE DU TIR</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 2 est tenu par la réglementation de maintenir ses compétences et de respecter un suivi administratif pour conserver son employabilité</i></p>	<p>Dans le but respecter la réglementation,</p> <p>PRÉSERVER LA VALIDITÉ DE SA CARTE PROFESSIONNELLE</p> <p>en observant les préconisations sur les périodicités de mise à jour des compétences, les modalités de l'entraînement et le suivi administratif</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une arme de poing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualiser et développer ses compétences relatives aux armes à feu et aux consignes de tir ▪ Réaliser les tirs d'entraînement sous le contrôle d'un formateur agréé ▪ Appliquer les dispositions relatives à l'actualisation et au suivi du carnet de tir ▪ Exécuter les ordres et commandements du directeur de tir désigné ▪ Respecter les consignes de déplacement et de comportement sur une infrastructure de tir ▪ Apporter son aide au directeur de tir, à son initiative ou à la demande ▪ Préserver son intégrité physique en utilisant les dispositifs de protection individuelle (protections auditive et visuelle) ▪ Consulter immédiatement un médecin en cas de traumatisme sonore accidentel, après en avoir référé à l'employeur 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaît et respecte les périodicités d'entraînement et de maintien des habilitations ▪ Contrôle rigoureusement la mise à jour de son carnet de tir indiquant : <ul style="list-style-type: none"> • L'identité, la signature et le timbre de la personne en charge de contrôler la séance concernée, • L'adresse du stand de tir, • Le type de tirs effectués, • La date de chaque séance contrôlée de pratique du tir, • Le nombre de tirs validés, • Le nombre de cartouches tirées.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		Mise en situation, éventuellement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecte les règles, consignes et comportements requis sur une infrastructure de tir ▪ Préserve son intégrité physique en utilisant les dispositifs de protection individuelle (protections auditive et visuelle) ▪ Rend compte à son employeur en cas de traumatisme sonore et consulte rapidement un médecin

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 4</p> <p>PORT DE L'ARME DE SERVICE EN MISSION</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 2 doté d'une arme de poing doit évoluer en permanence avec elle</i></p>	<p>Dans le but d'accomplir la mission fixée,</p> <p>ÉVOLUER AVEC L'ARME DE POING</p> <p>en toute autonomie et responsabilité</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une arme de poing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer strictement les règles élémentaires de sécurité ▪ Effectuer les trois manipulations de base ▪ Évoluer en service avec son armement ▪ Embarquer et débarquer d'un véhicule avec l'arme ▪ La préserver lors du contact avec le public ▪ Utiliser les différentes techniques pour les opérations courantes (palpation, inspection visuelle des bagages, etc.) Sans risquer d'être désarmé 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise l'environnement institutionnel ▪ Observe les règles générales de sécurité, les procédures d'emploi et les postures durant toutes les phases de sa mission ▪ Porte son arme de façon apparente et à la ceinture (ou à la cuisse) ▪ Dispose les pochettes comme les chargeurs (garnis ou vides) selon leur configuration ▪ Connaît et applique les dispositions à prendre suite à : <ul style="list-style-type: none"> • Un incident de tir, • Un accident de tir. ▪ Effectue les opérations de sécurité au début et à la fin du service, ainsi qu'à l'issue d'un tir

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		Mise en situation, éventuellement	<p>(consécutif ou non à un incident de manipulation) dans un dispositif balistique de mise en sécurité des armes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Embarque en véhicule de façon cadencée et sous appui, lors d'une prise à partie ▪ Identifie les principaux points de résistance du véhicule pour une éventuelle mise à l'abri ▪ Adapte les modalités de sécurisation de l'armement au transport en véhicule ▪ Exécute les opérations courantes en préservant son arme de toute possibilité d'arrachement ou de saisie

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>ACTIVITÉ 5</p> <p>USAGE DE L'ARME DE POING</p> <p>A - 5.1</p> <p>DÉCLENCHEMENT D'UN TIR DE RIPOSTE</p> <p><i>Confronté à une menace élevée, l'OPSIA de niveau 2 peut être amené à faire usage de son arme de poing</i></p>	<p>Dans le but de réagir à une agression,</p> <p>RIPOSTER AVEC SON ARME DE POING</p> <p>après une analyse de la situation et des risques encourus, tout en œuvrant dans le cadre de la légitime défense</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une arme de poing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler son stress ▪ Analyser son environnement ▪ Se placer judicieusement au sein de l'ÉSIA ▪ Étudier une possibilité de riposte (risque de perforation, manqué, ricochets) ▪ Utiliser les principes de la riposte graduée ▪ Appliquer les ordres de tir de son chef d'élément ▪ Effectuer une transition d'arme des moyens de défense intermédiaires à l'arme de poing ▪ Mettre en œuvre les procédures de verrouillage et de déverrouillage du dispositif de rétention de l'étui ▪ Apprécier une distance ▪ Dégainer son arme de poing avec la main forte ▪ Prendre les positions de tir adaptées avec les protections balistiques ▪ Pratiquer les principes fondamentaux du tir ▪ Utiliser son arme dans le respect du cadre légal de la légitime défense ▪ Maîtrise son tir en limitant l'utilisation de munitions à la nécessité immédiate de l'action ▪ Éviter absolument les effets collatéraux 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie formellement la (les) menace(s) ▪ Applique les consignes liées au self contrôle face au stress ▪ Analyse l'environnement et précise rapidement la menace ▪ Se place de façon adéquate pour le tir, par rapport aux autres équipiers et au public ▪ Apprécie : <ul style="list-style-type: none"> • Les distances, • Les possibilités de tir, • Les effets de balistique terminale et lésionnelle, • Les risques de perforation(s) et de ricochet(s), qui conditionnent sa riposte par arme à feu

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser le tir de jour comme de nuit, avec aide(s) à la visée (éventuellement) ▪ Tirer depuis un véhicule (à l'arrêt et en mouvement) ▪ Analyser son tir de riposte ▪ Communiquer au sein de l'ÉSIA lors de l'action de feu ▪ Prendre les mesures conservatoires suite à l'ouverture du feu ▪ Rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation au poste central de sécurité 	Mise en situation, éventuellement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise le verrouillage et le déverrouillage du dispositif de rétention de l'arme sur l'étui ▪ Prend des positions de tir stables, adaptées, fluides et confortables ▪ Maintient en permanence le regard vers la menace en réalisant les différentes manipulations ▪ Cherche une protection et sort de l'axe de tir de(s) l'agresseur(s) ▪ Prend en compte et respecte les spécificités du tir embarqué (positions, protections, éjection d'étuis, environnement confiné, etc.) ▪ Analyse les effets du tir de riposte ▪ Adapte les types de tirs à la situation

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Applique la procédure de liaison et d'appui mutuel au sein de l'ÉSIA ▪ Réalise les tirs en conditions diurnes comme nocturnes ▪ Rend rapidement compte au poste central de sécurité du déclenchement du tir et des suites données

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 5.2</p> <p>GESTION D'UN ÉCHANGE DE TIRS</p> <p><i>Après le déclenchement d'un tir de riposte, l'ÉSIA au complet doit demeurer en mesure d'agir dans la durée</i></p>	<p>Dans le but de poursuivre l'action,</p> <p>CONSERVER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE RIPOSTE DE L'ÉSIA</p> <p>en maintenant une vigilance omnidirectionnelle et en gardant l'initiative</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une arme de poing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre une visée conforme ▪ Évaluer les effets collatéraux potentiels ▪ Procéder à des changements de chargeur (rapide ou tactique) ▪ Résoudre un/des incident(s) de tir ▪ Appliquer une discipline de feu (gestion des munitions) ▪ Maintenir la communication au sein de l'ÉSIA lors de l'action de feu ▪ Prévoir l'action collective pour se placer individuellement face à une menace ▪ Appuyer ses équipiers lors d'un incident de tir ou de changement(s) de chargeur(s) ▪ Assener des coups d'arrêt avec son arme de poing (au contact, sur un incident de tir) ▪ Effectuer, si nécessaire, une transition de l'arme de poing aux moyens de défense intermédiaires ▪ Maintenir un contact visuel avec la menace 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prend des visées conformes et respecte le principe de la respiration pendant le tir ▪ Évalue les effets collatéraux potentiels de ses tirs ▪ Maîtrise et applique la chronologie du tir ▪ Agit en toute sécurité ▪ Change ses chargeurs avec aisance et rapidement ▪ Remédie aux (éventuels) incidents de tir ▪ Gère ses munitions ▪ Demeure en liaison avec ses équipiers et les appuie chaque fois que nécessaire ▪ Le moment venu, donne des coups d'arrêt avec son arme de poing ▪ Fait preuve de logique gestuelle dans le service de l'arme

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		Mise en situation, éventuellement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintient le contact visuel avec l'agresseur

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 5.3</p> <p>REPRISE DU CONTRÔLE APRÈS UN TIR DE RIPOSTE</p> <p><i>Au terme de l'échange de tir, l'OPSIA de niveau 2 doit porter assistance et accueillir les secours, si nécessaire</i></p>	<p>Dans le but de porter assistance aux victimes,</p> <p>GÉRER LA ZONE D'ACTION APRÈS UN ENGAGEMENT PAR LE FEU</p> <p>en adoptant des mesures conservatoires et en se tenant prêt à accueillir les secours</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une arme de poing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécuriser et interdire la zone d'action ▪ Préserver les traces et indices ▪ Porter assistance à d'éventuelles victimes ▪ Rechercher les témoins directs ▪ Coopérer avec les forces de l'ordre et les secours 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (MESPC) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG <p>Mise en situation, éventuellement</p>	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurise et interdit la zone d'action aux badauds ▪ Porte assistance aux victimes en respectant les priorités vitales ▪ Préserve/fait préserver les traces et indices ▪ Recherche les témoins et prend note de leurs coordonnées ▪ Accueille, guide et informe les forces de l'ordre ainsi que les secours

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

DOMAINE D'ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES 2 : EMPLOYER UNE DOUBLE DOTATION, DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ ARMÉE D'UN SITE SENSIBLE

<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 1</p> <p style="text-align: center;">PROTECTION DE SITE SENSIBLE</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 3, employé à la protection de site classé « sensible », doit garantir l'intégrité du dispositif de protection pour empêcher toute malveillance</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but de le préserver de toute malveillance,</p> <p style="text-align: center;">ASSURER LA SÉCURITÉ D'UN SITE CLASSÉ « SENSIBLE »</p> <p style="text-align: center;">en appliquant les règles locales de protection renforcée</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre compte à son employeur de tout changement de situation administrative en matière de sécurité-Défense ou d'une quelconque compromission ▪ Connaître : <ul style="list-style-type: none"> • Les règles de protection du secret • La réglementation relative aux établissements considérés comme sites sensibles et points/installations d'importance vitale selon le code de la sécurité intérieure • La directive nationale de sécurité pour le site concerné • La politique générale de protection et la stratégie de sécurité • Les spécificités du régime applicable à la détention, au port et à l'utilisation de l'armement sur ces sites • Le Plan Particulier de Protection (3P) et le Plan de Protection Externe (2PE), voire le Plan de Sûreté Portuaire (PSP), du site concerné • Le Référentiel des menaces du site et les scénarios qui le complètent (applicables en matière de sécurité et de protection) transmis par l'autorité administrative 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation éliminatoire QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rend compte de tout changement lié à son habilitation (condamnation, compromission, etc.) ▪ Connaît : <ul style="list-style-type: none"> • Les règles de protection du secret • La réglementation relative aux sites sensibles • La directive nationale de sécurité qui régit le site sensible où il opère • La politique générale de protection et la stratégie de sécurité • Et applique la réglementation relative à la
---	--	--	---

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> • L'enjeu de la coordination opérationnelle entre l'organe de détection et l'organe d'intervention • La particularité de la coordination avec les forces de l'ordre sur un site sensible • La notion d'enquête administrative et ses limites ▪ Identifier, pour le site dont ils assurent la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Les risques génériques et spécifiques liés à sa typologie (installations classées, risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques) • Les cibles potentielles, du fait de leur sensibilité, attractivité ou vulnérabilité particulière ▪ Maîtriser les mesures adaptées aux systèmes de surveillance, d'alarme et de protection matérielle installés sur le site ▪ Respecter les règles de classification de l'information et de protection du secret ▪ Assurer la sécurité du site sans perturber son activité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> détention, au port et à l'utilisation d'arme(s) • Le 3P, le 2PE voire le PSP du site dont il assure la protection • Le référentiel des menaces du site et les scénarios associés ▪ A identifié : <ul style="list-style-type: none"> • Les risques génériques et spécifiques auxquels est confronté le site sensible • Les modes opératoires d'action et les moyens utilisés par les différents types de menaces • Les cibles potentielles sur le site, du fait de leur sensibilité particulière ▪ Assure la sécurité du site sans perturber son activité ni le

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			personnel qui y travaille <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est sensibilisé à l'enjeu de la coordination opérationnelle entre l'organe de détection et l'organe d'intervention ▪ Respecte strictement les règles de classification de l'information et de protection du secret ▪ Rend compte de tout incident ou fait anormal dans le domaine de la protection des informations

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 2</p> <p style="text-align: center;">ENTRETIEN DES ARMES DE SERVICE</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 3 doit garantir le fonctionnement de ses armes de service en les entretenant très régulièrement</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but de maintenir leur disponibilité opérationnelle,</p> <p style="text-align: center;">EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN COURANT DE SES ARMES</p> <p style="text-align: center;">en ne transigeant pas sur les règles de sécurité</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Désapprovisionner chaque arme ▪ Désapprovisionner le FAP sans mouvement de pompe ▪ Désapprovisionner le FAP en fin de mission ▪ Procéder aux opérations de sécurité ▪ Démonter et remonter ses armes ▪ Les entretenir (nettoyage et huilage) ▪ Entretenir ses dispositifs d'aide à la visée ▪ Utiliser des kits d'entretien adaptés aux armes et aux aides à la visée ▪ Vérifier le bon fonctionnement de celles-ci ▪ Les réintégrer en respectant les dispositions administratives 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecte les mesures de sécurité ▪ Est responsable et autonome pour l'entretien de ses armes ▪ Respecte les spécificités d'emploi des éléments des kits d'entretien ▪ Entretien systématiquement ses armes après : <ul style="list-style-type: none"> • Chaque séance de tir, • Chaque exposition aux intempéries ou à des conditions climatiques défavorables. ▪ Entretien ses dispositifs d'aide à la visée et les préserve des chocs comme des lubrifiants, pour les lunettes ▪ Vérifie le bon fonctionnement de chaque arme

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> Respecte les conditions de réintégration en renseignant le registre prévu à cet effet
<p>ACTIVITÉ 3</p> <p>STOCKAGE ET TRANSPORT DE L'ARMEMENT</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 3 doit respecter et faire respecter avec la plus grande rigueur la réglementation relative au stockage et au transport des armes d'épaule et des munitions</i></p>	<p>Dans le but d'éviter tout incident,</p> <p>MAÎTRISER LES RÈGLES DE STOCKAGE ET DE TRAÇABILITÉ D'UNE DOUBLE DOTATION D'ARMES</p> <p>en ne s'accommodant d'aucune approximation</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier le moyen de sécurisation de chaque arme Connaître et identifier la pièce de sécurité de chaque arme Démonter celles-ci Placer des assembleurs de stockage Appliquer les procédures de stockage des armes, des chargeurs et des aides à la visée (coffres ou armoires fortes scellées, munitions stockées à part) Adopter et respecter les procédures de traçabilité Appliquer les procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution des missions (housse, mallette, munitions à part, etc.) Transporter l'armement en mode « non utilisable » en ayant préalablement retiré la pièce de sécurité 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) Restitutions technico-opérationnelles Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse du livret 2 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise et applique rigoureusement les conditions de stockage des armes et des munitions Dépose ses armes et ses munitions à part, dans des coffres forts ou des armoires fortes scellés au mur ou au sol d'une pièce sécurisée ou dans des chambres fortes Repère les aides à la visée si elles sont démontées et stockées séparément des armes Se conforme rigoureusement à la réglementation nationale relative à

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se déplacer avec les documents conformes à la réglementation en vigueur ▪ Renseigner un état journalier retraçant les sorties et les réintégrations des armes et munitions enregistrées dans les conditions imposées par la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> l'usage des armes et des munitions (acquisition, détention, conservation et transport) ▪ Se déplace avec les documents requis ▪ Contrôle et renseigne les registres avant de les signer

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 4</p> <p style="text-align: center;">PRÉPARATION À L'EMPLOI DES ARMES À FEU (DOUBLE DOTATION)</p> <p style="text-align: center;">A - 4.1</p> <p style="text-align: center;">VÉRIFICATION DE L'ARMEMENT</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 3 doit vérifier la conformité de ses armes, de ses munitions et de ses équipements avant de les utiliser en service</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but de les mettre en œuvre en toute sécurité et en conformité avec la réglementation,</p> <p style="text-align: center;">VÉRIFIER L'ARMEMENT, LES MUNITIONS ET LES ACCESSOIRES</p> <p style="text-align: center;">en agaçant sa double dotation et les équipements associés</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer strictement les règles générales de sécurité, notamment en utilisant le puits balistique ▪ Percevoir et réintégrer ses armes personnellement, en respectant les consignes ▪ Identifier et contrôler les numéros de série des armes et des (éventuels) aides à la visée perçus ▪ Transmettre et recevoir ses armes (principe de transmission sécurisée) ▪ Reconnaître les munitions à employer ▪ Vérifier et préparer ses différents chargeurs ▪ Contrôler le chargement de ses armes, de jour comme de nuit ▪ Vérifier le maintien et la présence du chargeur sur chaque arme ▪ Mettre en œuvre son armement de manière responsable et autonome ▪ Ajuster son équipement à l'emploi des armes (règles ergonomiques de base) ▪ Utiliser des puits balistiques lors du désarmement, après avoir inspecté ses armes 	<p style="text-align: center;">Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p style="text-align: center;">Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectue les manipulations de perception et de réintégration selon les règles et procédures de sécurité en vigueur, avec le puits balistique ▪ Contrôle l'armement, les aides à la visée et les munitions de façon rigoureuse, méthodique, et exhaustive ▪ Distingue les différentes catégories d'armes ▪ Connaît et reconnaît les munitions à employer (inertes, manipulation, réelles, marquantes) ▪ Maîtrise et applique strictement le régime de l'acquisition et de la détention d'armes et de munitions

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaît les sanctions encourues en cas de non-respect de ces consignes et les prend en compte pour le service ▪ Identifie et respecte les quatre règles élémentaires de sécurité ▪ Vérifie régulièrement le maintien et la présence du chargeur sur chaque arme ▪ Règle ses accessoires, notamment son étui de rétention et la bretelle de son arme d'épaule ▪ Dispose les pochettes comme les chargeurs (garnis ou vides) selon leur configuration ▪ Emploie systématiquement le puits balistique pour effectuer les opérations de mise en service et de mise en sécurité des armes

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 4.2</p> <p>RÉGLAGE DES ARMES D'ÉPAULE</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 3 doit régler ses armes d'épaule ainsi que les dispositifs d'aide à la visée pour être en mesure de tirer avec précision</i></p>	<p>Dans le but de réaliser un tir juste et précis,</p> <p>RÉGLER SES ARMES D'ÉPAULE</p> <p>en procédant à l'ajustement des organes de visée ou du dispositif d'aide à la visée</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Régler les organes de visée de ses armes ▪ Régler le(s) dispositif(s) d'aide à la visée en respectant les principes de sécurité ▪ Installer et ajuster les accessoires à la puissance de feu (lampes tactiques, etc.) ▪ Ajuster les longueurs de crosses et éventuellement la poignée pistolet avant ▪ Relever les éléments de réglage ▪ Vérifier à chaque prise de service l'assortiment arme/organe(s) de visée 	<p><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (MESPC) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG ▪ Mise en situation, éventuellement 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Applique les mesures individuelles et collectives de sécurité ▪ A identifié les organes de visée affectés à chaque arme ▪ A assimilé l'utilité du réglage ▪ Suit le schéma général du réglage des armes d'épaule et obtient des résultats probants ▪ Relève les éléments pour vérification lors des perceptions futures

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A - 4.3</p> <p>MAINTIEN DES COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE DU TIR</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 3 est tenu par la réglementation de maintenir ses compétences et de respecter un suivi administratif pour conserver son employabilité</i></p>	<p>Dans le but respecter la réglementation,</p> <p>CONSERVER LA VALIDITÉ DE SA CARTE PROFESSIONNELLE</p> <p>en observant les préconisations sur les périodicités de mise à jour des compétences, d'entraînement et du suivi administratif</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualiser et développer ses compétences relatives aux armes à feu et aux consignes de tir ▪ Contrôler, pour soi comme pour ses équipiers, la validité de la carte professionnelle avant la prise de service ▪ Réaliser les tirs d'entraînement aux différentes armes, sous le contrôle d'un formateur agréé ▪ S'assurer de la connaissance des textes réglementaires et de leur(s) évolution(s) ▪ Exécuter les ordres et commandements du directeur de tir désigné ▪ Assister le directeur de tir, à l'initiative ou à sa demande ▪ Respecter les consignes de déplacement et de comportement sur une infrastructure de tir ▪ Appliquer les dispositions relatives à l'actualisation et au suivi du carnet de tir ▪ Préserver son intégrité physique en utilisant les dispositifs de protection individuelle (protections auditive et visuelle) ▪ Consulter immédiatement un médecin en cas de traumatisme sonore accidentel, après en avoir référé à l'employeur 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluation QCM, QCR et QCD ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecte les périodicités d'entraînement et de prorogation des habilitations avec chacune de ses armes ▪ Les consignes, règles de déplacement et de comportement sur une infrastructure de tir sont respectées ▪ Suit la validité de sa carte professionnelle et planifie le recyclage dans les délais requis ▪ Contrôle rigoureusement la mise à jour de son carnet de tir indiquant : <ul style="list-style-type: none"> • L'identité, la signature et le timbre de la personne en charge de contrôler la séance concernée, • L'adresse du stand de tir,

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • La date de chaque séance contrôlée de pratique du tir, • Le nombre de tirs validés, • Les types de tirs effectués, • Le nombre de cartouches tirées avec chaque arme. ▪ Respecte les règles, consignes et comportements requis sur une infrastructure de tir ▪ Suit régulièrement les évolutions des textes réglementaires de la profession en se créant des alertes ▪ Préserve son intégrité physique en utilisant les dispositifs de protection individuelle (protections auditive et visuelle) ▪ Rend compte à son employeur en cas de traumatisme sonore et consulte

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			rapidement un médecin
<p>ACTIVITÉ 5</p> <p>PORT DES ARMES DE SERVICE EN MISSION</p> <p><i>L'OPSIA de niveau 3 doté de plusieurs armes doit évoluer en permanence avec elles</i></p>	<p>Dans le but d'accomplir la mission fixée,</p> <p>MANŒVRER AVEC UNE DOUBLE DOTATION</p> <p>en toute autonomie et responsabilité</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer strictement les règles élémentaires de sécurité ▪ Effectuer les trois manipulations de base ▪ Évoluer en service avec son armement ▪ Embarquer et débarquer d'un véhicule ▪ Le préserver lors du contact avec le public ▪ Utiliser les différentes techniques pour les opérations courantes (palpation, inspection des bagages, etc.) sans risquer d'être désarmé 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise l'environnement institutionnel ▪ Observe les règles générales de sécurité, les procédures d'emploi et les postures durant toutes les phases de sa mission ▪ Porte ses armes de façon apparente, en housse ou à la bretelle ▪ Connaît et applique les dispositions à prendre suite à : <ul style="list-style-type: none"> • Un incident de tir, • Un accident de tir. ▪ Effectue les opérations de sécurité au début et à la fin du service, ainsi qu'à l'issue d'un tir (consécutif ou non à un incident de manipulation) dans

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> un dispositif balistique de mise en sécurité des armes ▪ Embarque en véhicule de façon cadencée et sous appui ▪ Identifie les principaux points de résistance du véhicule pour une éventuelle mise à l'abri ▪ Adapte les modalités de sécurisation de l'armement au transport en véhicule ▪ Exécute les opérations courantes en préservant ses armes de toute possibilité d'arrachement ou de saisie

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p style="text-align: center;">ACTIVITÉ 6</p> <p style="text-align: center;">USAGE DES ARMES À FEU</p> <p style="text-align: center;">A - 6.1</p> <p style="text-align: center;">DÉCLENCHEMENT D'UN TIR DE RIPOSTE</p> <p><i>Confronté à une menace élevée, l'OPSIA de niveau 3 peut être amené à faire usage de ses armes</i></p>	<p style="text-align: center;">Dans le but de réagir efficacement,</p> <p style="text-align: center;">RIPOSTER AVEC UNE DOUBLE DOTATION</p> <p style="text-align: center;">en identifiant l'arme à employer</p> <p style="text-align: center;"><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p style="text-align: center;"><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler son stress ▪ Analyser son environnement ▪ Identifier l'arme à employer (situation, environnement, menace, distance) ▪ Se placer judicieusement au sein de l'ÉSIA ▪ Étudier une possibilité de riposte (risque de perforation, manqué, ricochets) ▪ Utiliser les principes de la riposte graduée ▪ Se conformer aux ordres de tir de son chef d'élément ▪ Effectuer une transition d'arme des moyens de défense intermédiaires à l'arme de poing ou d'épaulé ▪ Apprécier une distance ▪ Prendre les positions de tir adaptées avec les protections balistiques ▪ Appliquer les principes fondamentaux du tir ▪ Utiliser ses armes dans le respect du cadre légal de la légitime défense ▪ Éviter absolument des effets collatéraux ▪ Réaliser le tir de jour comme de nuit, avec aides à la visée (éventuellement) ▪ Tirer depuis un véhicule (à l'arrêt et en mouvement) ▪ Analyser son tir de riposte 	<p style="text-align: center;"><u>Voie formative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse <p style="text-align: center;"><u>Procédure VAE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du livret 2 ▪ Entretien avec le jury de certification de FPSG 	<p style="text-align: center;">L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Applique les consignes liées au self contrôle face au stress ▪ Analyse l'environnement et précise rapidement la menace (actuelle, imminente et réelle) ▪ Se place de façon adéquate pour le tir, par rapport aux autres équipiers et au public ▪ Apprécie : <ul style="list-style-type: none"> • Les distances, • Les possibilités de tir, • Les effets de balistique terminale et lésionnelle, • Les risques de perforation(s) et de ricochet(s), qui conditionnent sa riposte par arme à feu ▪ Prend des positions de tir stables,

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer au sein de l'ÉSIA lors de l'action de feu ▪ Prendre les mesures conservatoires suite à l'ouverture du feu ▪ Rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation au poste central de sécurité (SITREP) 	Mise en situation, éventuellement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ adaptées, fluides et confortables ▪ Maintient le regard vers la menace en réalisant les différentes manipulations ▪ Cherche une protection et sort de l'axe de tir de(s) l'agresseur(s) ▪ Prend en compte et respecte les spécificités du tir embarqué (positions, protections, éjection d'étuis, environnement confiné, etc.) ▪ Analyse les effets du tir de riposte ▪ Adapte les types de tirs à la situation ▪ Applique la procédure de liaison et d'appui mutuel au sein de l'ÉSIA ▪ Réalise les tirs en conditions diurnes comme nocturnes ▪ Rend rapidement compte au poste

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			central de sécurité du déclenchement du tir et des suites données
<p>A - 6.2</p> <p>GESTION D'UN ÉCHANGE DE TIRS</p> <p><i>Après le déclenchement d'un tir de riposte, l'ÉSIA au complet doit être en mesure d'agir dans la durée</i></p>	<p>Dans le but de poursuivre l'action entamée,</p> <p>CONSERVER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE RIPOSTE DE L'ÉSIA</p> <p>en s'opposant de façon graduelle et en gardant l'initiative</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre une visée conforme ▪ Évaluer les effets collatéraux potentiels ▪ Procéder à des changements de chargeur (rapide ou tactique) ▪ Résoudre un/des incident(s) de tir ▪ Maintenir la communication au sein de l'ÉSIA lors des actions de feu ▪ Appuyer ses équipiers lors d'un incident de tir ou de changement(s) de chargeur(s) ▪ Assener des coups d'arrêt avec ses armes à feu (au contact, sur un incident de tir) ▪ Effectuer, si nécessaire, une transition de l'arme d'épaule à l'arme de poing voire aux moyens de défense intermédiaires ▪ Maintenir un contact visuel avec la menace 	<p>Voie formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des connaissances (questions de contrôle et de renforcement) ▪ Évaluations formatives (mises en situation professionnelles contextualisées) ▪ Restitutions technico-opérationnelles ▪ Évaluations sommatives et formatives lors de simulations de synthèse 	<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prend des visées conformes et respecte le principe de la respiration pendant le tir ▪ Analyse les effets collatéraux potentiels de ses tirs ▪ Maîtrise et applique la chronologie du tir ▪ Agit en toute sécurité ▪ Change ses chargeurs avec aisance et rapidement ▪ Remédie aux (éventuels) incidents de tir ▪ Demeure en liaison avec ses équipiers et les appuie chaque fois que nécessaire ▪ Le moment venu, donne des coups d'arrêt avec ses armes à feu

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<p>Procédure VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse du livret 2 Entretien avec le jury de certification de FPSG Mise en situation, éventuellement 	<ul style="list-style-type: none"> Fait preuve de logique gestuelle dans le service de ses armes Maintient le contact visuel avec la menace
<p>A - 6.3</p> <p>REPRISE DU CONTRÔLE APRÈS UN TIR DE RIPOSTE</p> <p><i>Au terme de l'échange de tir, l'OPSIA de niveau 3 doit porter assistance et accueillir les secours, si nécessaire</i></p>	<p>Dans le but de porter assistance aux victimes,</p> <p>GÉRER LA ZONE D'ACTION APRÈS UN ENGAGEMENT PAR LE FEU</p> <p>en adoptant des mesures conservatoires et en se tenant prêt à accueillir les secours</p> <p><u>Par l'assimilation et la mobilisation de ces capacités</u></p> <p><u>En situation d'emploi d'une double dotation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Sécuriser et interdire la zone d'action Préserver les traces et indices Porter assistance à d'éventuelles victimes Rechercher les témoins directs Coopérer avec les forces de l'ordre et les secours 		<p>L'OPSIA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Sécurise et interdit la zone d'action aux badauds Porte assistance aux victimes en respectant les priorités vitales Préserve/fait préserver les traces et indices Recherche les témoins et prend note de leurs coordonnées Accueille, guide, informe les forces de l'ordre et les secours